



NUMÉRO SPÉCIAL : COURSE AU RECTORAT

Les candidat.e.s au rectorat répondent aux questions du SPUQ

N^o. *Novembre*
317 **2022**

Le Comité exécutif du SPUQ suit attentivement la course au rectorat qui se déroule présentement. Le 27 octobre dernier, le Comité de sélection a annoncé sa décision de retenir deux candidatures : celle de madame Catherine Mounier, professeure et directrice du Département de biologie et ancienne vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion, ainsi que celle de monsieur Jean-Christian Pleau, qui est vice-recteur à la Vie académique.

Nous venons d'entrer dans la très courte période de consultation de la communauté qui se terminera le 10 novembre prochain. Dans ce numéro spécial entièrement consacré à la course au rectorat, nous avons donné aux deux candidat.e.s l'occasion de se prononcer sur des

enjeux qui, à la lumière des consultations que les délégué.e.s syndicaux ont menées dans leur département au cours des dernières semaines, apparaissent prioritaires pour les prochaines années. À chacune et chacun des candidat.e.s nous avons envoyé quatre questions dont vous trouverez les réponses dans les pages suivantes.

Comme ces questions ne couvrent pas l'ensemble des préoccupations dont nous ont fait part les collègues, nous publions également la liste des autres questions d'intérêt qui nous ont été transmises et qui pourront être adressées aux candidat.e.s à l'occasion de la rencontre avec le corps professoral le jeudi 3 novembre 2022 à 12 h 30 à la Chaufferie du Cœur des sciences (CO-R700).

RENCONTRE DU CORPS PROFESSORAL avec

M. Jean-Christian Pleau (12 h 35 à 13 h 10)
M^{me} Catherine Mounier (13 h 15 à 13 h 50)

COURSE AU RECTORAT DE L'UQAM 2022

Judi 3 novembre à partir de 12 h 30
Chaufferie du Cœur des sciences
(CO-R700)

SCRUTIN POUR
LE RECTORAT
DU 4 AU 10
NOVEMBRE

Sommaire

Les candidat.e.s au rectorat répondent aux questions du SPUQ 1

Il y a 10 ans, des attentes et une résolution toujours d'actualité 2

Course au rectorat : questions pour les candidat.e.s 3

Réponses de Catherine Mounier 4

Réponses de Jean-Christian Pleau 7

Il y a 10 ans, des attentes et une résolution toujours d'actualité

Voici un extrait de la résolution du Conseil Syndical du 20 septembre 2012. Cette dernière dénonçait déjà les efforts de la direction d'alors pour lier les futur.e.s rectrices, recteurs, à une « *vision stratégique purement gestionnaire* ». Dix ans plus tard, les exigences et les demandes du SPUQ n'ont pas changé, c'est pourquoi nous vous les partageons à nouveau.

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

EXIGE de la part des candidates et candidats au rectorat :

1. Une vision de l'université qui corresponde à la mission particulière de l'UQAM, notamment au plan de l'accessibilité aux études pour les couches sociales moins favorisées, de l'engagement dans la collectivité et de l'inclusion dans le tissu urbain montréalais ;
2. Une adhésion sans faille aux processus décisionnels démocratiques et collégiaux qui caractérisent l'UQAM ;
3. Un engagement à défendre les aspirations de la collectivité de l'UQAM au sein de la CRÉPUQ et face au gouvernement.

DEMANDE au comité de sélection pour la désignation de la rectrice, du recteur de retenir les critères suivants concernant le profil recherché pour le poste de rectrice, recteur de l'UQAM :

1. Être titulaire d'un doctorat, ou l'équivalent, et avoir démontré au cours de sa carrière professorale une implication constante dans les trois composantes de sa tâche, contribuant à la qualité de la formation, à l'approfondissement et à la diffusion du savoir, de même qu'au fonctionnement de l'université et à son rayonnement dans le milieu.
2. Posséder une excellente connaissance de l'UQAM, adhérer à ses valeurs fondatrices et s'engager à défendre sa mission spécifique dans le réseau universitaire québécois, notamment au plan de l'accessibilité aux études et du développement de la recherche et de la création, à titre d'institution publique, urbaine, laïque et francophone à Montréal.
3. Posséder une vision de l'université où la vie académique occupe une place prépondérante et oriente l'organisation et le fonctionnement de l'université, notamment dans l'organigramme de la direction dont les candidatures aux postes de nature académique doivent être soumises à la consultation du corps professoral.

4. Démontrer une capacité à travailler en collégialité au sein de différents groupes et à exercer un leadership respectueux du mode de gestion participative de l'UQAM, s'appuyant sur la mise en place de mécanismes de consultation des unités académiques et encourageant les débats démocratiques dans les instances de l'université.

5. Démontrer, par ses engagements antérieurs et actuels, la capacité à défendre les aspirations des groupes représentés auprès de divers milieux (milieu universitaire, milieu culturel, monde des affaires, syndicats) et auprès du gouvernement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

50
50 ANS
DE LUTTES
SYNDICALES
UNIVERSITAIRES

Revendiquer
pour *avancer.*

spuq
Syndicat des professeurs et professeures
de l'Université du Québec à Montréal

spuq.uqam.ca

Course au rectorat : questions pour les candidat.e.s

// LE COMITÉ EXÉCUTIF

Quatre (4) questions générales ont été posées par le SPUQ à la candidate et au candidat au rectorat (chaque candidate et candidat disposait d'un maximum de 2400 mots pour répondre à l'ensemble des quatre (4) questions).

1. En tant que futur.e rectrice, recteur, quel projet souhaitez-vous mettre de l'avant pour l'UQAM au cours des prochaines années? Que signifie pour vous, concrètement et aujourd'hui, la mission sociale de l'UQAM, plus particulièrement sa mission d'université publique, francophone et accessible ?

2. Sachant que les universités à charte n'ont pas intérêt à modifier l'actuelle formule de financement des universités, quelles actions envisagez-vous pour obtenir du gouvernement du Québec un investissement durable et adéquat dans la réalisation de la mission de l'UQAM en enseignement, recherche et création?

3. Dans la mesure où la rectrice, le recteur se doit d'adhérer aux valeurs fondatrices de l'Université, par quels moyens peut-on renforcer la gestion participative et la collaboration dans le fonctionnement de l'UQAM ?

4. Quelle est la contribution spécifique des différentes modalités d'enseignement dans le développement à long terme de l'UQAM et dans son positionnement par rapport aux autres universités ?

3. Quelle place les campus régionaux seront-ils appelés à occuper dans l'avenir de l'UQAM ? Dans quelle mesure leur développement se conjugue-t-il avec celui de l'enseignement en ligne ?

4. Quel est votre avis sur le développement du campus central de l'UQAM et sur sa mission consistant à offrir un lieu dynamique, évolutif et pertinent pour la communauté ?

5. L'UQAM a de plus en plus recours à la sous-traitance, non seulement pour assurer la sécurité et l'entretien ménager, mais aussi pour le traitement des dossiers de relations de travail et des plaintes au Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH). Devrait-on continuer dans cette voie ?

6. L'UQAM peine à recruter et manque de personnel en différents lieux. Comment renverser la vapeur ?

7. Pensez-vous qu'il faudrait réviser la structure de gouvernance de l'UQAM et si oui, de quelle manière ?

8. En quoi l'UQAM peut-elle mieux concilier la mission de formation professionnalisante et celle de l'éducation à de hauts savoirs face aux attentes de la population étudiante ?

9. Avez-vous des idées concrètes pour remédier au fardeau financier des études à l'UQAM pour les segments de la population qu'elle est destinée à servir ?

10. Quelles seront vos stratégies pour assurer une meilleure visibilité de l'UQAM dans les médias (traditionnels et sociaux) et pour mieux répondre aux besoins des unités en cette matière ? Quelles ressources y consacrez-vous ?

11. Quelles actions allez-vous mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du Plan d'action 2021-2026 de l'UQAM pour les premiers peuples ?

12. Quelles actions doit-on mener pour améliorer le bilan de l'UQAM en matière d'écoresponsabilité ?

// LES DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

Les réponses à ces questions pourront être données à l'occasion de la rencontre du 3 novembre 2022 avec les professeures, professeurs et maîtres de langue.

1. Les enveloppes de charges sont gérées annuellement en fonction de l'évolution des inscriptions, alors que les programmes se déploient sur un horizon temporel plus long, ce qui peut occasionner des problèmes dans leur fonctionnement. Que comptez-vous faire pour alléger la pression sur les programmes?

2. Quelle évaluation faites-vous de la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation (SQRI?) ?

Réponses de Catherine Mounier aux questions posées par le SPUQ

* Chaque candidate et candidat disposait d'un maximum de 2 400 mots pour répondre à l'ensemble des quatre (4) questions.

1. En tant que future rectrice, quel projet souhaitez-vous mettre de l'avant pour l'UQAM au cours des prochaines années? Que signifie pour vous, concrètement et aujourd'hui, la mission sociale de l'UQAM, plus particulièrement sa mission d'université publique, francophone et accessible ?

Il y a 50 ans, l'UQAM a reçu comme mission de démocratiser l'enseignement supérieur. Nous devons réaffirmer cette mission tout en la mettant à jour en regard des grands enjeux sociétaux (inégalités sociales, inclusion sociale, redistribution, etc.) et environnementaux (changements climatiques). L'UQAM, bien qu'en difficulté, reste une université qui doit être fière de ses richesses et de ses réalisations passées. Elle est et restera un moteur d'innovation sociale pour l'ensemble de la société québécoise. Cependant, de nombreuses difficultés freinent actuellement son développement. En collaboration avec l'ensemble de la communauté uqamienne, plusieurs initiatives pourraient voir le jour qui devraient permettre à l'UQAM de maintenir sa mission sociale d'université publique.

Établir une gouvernance plus inclusive prenant en compte les besoins particuliers des diverses unités de l'UQAM

Il apparaît fondamental que l'UQAM continue d'adhérer au principe de gestion collégiale qui est la caractéristique de son système. Il ne faut pas réduire l'influence des unités de base dans les orientations de l'organisation et de la gestion de l'université, car ces unités sont l'âme de l'institution. De ce fait, il reste important de favoriser une participation des professeur.e.s aux diverses instances décisionnelles afin d'assurer l'intégration des missions universitaires telles que dessinées par les assemblées. Des plans stratégiques facultaires, qui prennent en compte les besoins des unités, la spécificité des disciplines et des secteurs existent déjà et sont la preuve que l'on peut imaginer une manière de faire qui ne transforme pas nos facultés et départements en refuges et îlots. Il est nécessaire de garder un équilibre entre les facteurs de contingence et le poids décisionnel des unités de base.

Assurer une meilleure santé financière à l'UQAM

En optimisant le recrutement et la rétention de nos étudiant.e.s et cela par diverses actions comme :

Rendre l'université plus accessible pour nos étudiant.e.s via une offre de programmes innovants, via des accompagnements personnalisés surtout pour nos étudiant.e.s venant de la

diversité culturelle et sociale et via des partenariats spécifiques et forts au niveau national (CEGEP) et international. Si les étudiant.e.s ne viennent pas à l'UQAM, allons à eux!

En développant une stratégie de promotion et de rayonnement de l'UQAM. Il s'agit ici de redonner l'envie de venir étudier chez nous : 1. par l'établissement de partenariats forts avec le milieu et de façon plus large avec nos partenaires spécifiques (SAC, milieu communautaires, entreprises, consulats etc.) et 2. par une présence médiatique stratégique pour positionner notre institution comme une université de progrès social engagée avec son milieu (parlons de nous mais en bien!).

En resserrant les liens avec nos diplômé.e.s et en les mettant en valeur pour le bien de l'institution. Les diplômé.e.s sont nos meilleures ambassadrices, ambassadeurs. Arrimons de façon beaucoup plus étroite nos réseaux de diplômé.e.s avec la fondation de l'UQAM et maintenons leurs liens avec leurs facultés et départements.

Rapprocher les trois missions en enseignement, en recherche et création et en service aux collectivités

Tout d'abord, dans un contexte éducatif, ce rapprochement permettra des développements pédagogiques innovants susceptibles de favoriser le recrutement à tous les cycles, mais aussi le rayonnement des travaux de nos équipes, de nos centres et de nos instituts.

En reconnaissant la spécificité de chacun.e dans le développement de la recherche : une recherche partenariale en co-construction en lien avec les milieux preneurs et les besoins sociétaux, une recherche partenariale avec les municipalités, les gouvernements et à l'international et aussi une recherche subventionnée et plus particulièrement en lien avec les autres institutions et les organismes subventionnaires pour le développement de grandes initiatives structurantes.

En renforçant le soutien de proximité aux chercheur.e.s via des ressources dédiées qui se déploieront à l'échelle humaine en collaboration avec les facultés et en supportant les centres et

les instituts qui sont des unités uniques au cœur de la production des savoirs pour le développement de l'enseignement et de la recherche multidisciplinaire.

En regroupant efficacement les forces et en créant des synergies scientifiques et pédagogiques entre départements, instituts et facultés. Il est nécessaire de faire fonctionner les forces de l'UQAM comme un réseau au sein même de celle-ci, et avoir pour objectif de favoriser une coordination renforcée des politiques et des projets de recherche et de formation dans des domaines qui gagnent à travailler en commun.

2. Sachant que les universités à charte n'ont pas intérêt à modifier l'actuelle formule de financement des universités, quelles actions envisagez-vous pour obtenir du gouvernement du Québec un investissement durable et adéquat dans la réalisation de la mission de l'UQAM en enseignement, recherche et création ?

Assurons notre positionnement grâce à un plan clair pour garantir que l'UQAM obtienne sa juste part de financement afin de demeurer une université incontournable au Québec, dans la francophonie canadienne et internationale. Établissons des relations fortes et constantes avec le Ministère de l'Enseignement supérieur. Établissons un plan de redéploiement crédible pour assurer un support gouvernemental adéquat et faisons valoir le rôle de l'UQAM comme un moteur de développement économique, social, culturel et scientifique (art, tourisme, finances, logistique des transports, santé, économie sociale, environnement...). Travaillons aussi avec les autres acteurs du grand Montréal sur l'exonération des frais majorés pour étudiant.e.s internationaux comme cela est fait pour les universités en région.

Servons-nous de nos diplômé.e.s pour nous positionner au sein du gouvernement. Ceci est d'autant plus important avec l'élection d'un gouvernement caquiste qui valorise beaucoup la formation des ingénieur.e.s et des personnes associées au milieu de la santé, qui voit peu l'importance de la formation en sciences humaines et sociales, en art et en sciences plus fondamentales. Nous avons plusieurs ministres, dont celle de l'Enseignement supérieur, qui sont diplômé.e.s de l'UQAM. C'est une chance incroyable à saisir.

Offrons à notre programmation des études plus de souplesse, de flexibilité : en accélérant la vitesse d'admission (les nouvelles technologies doivent être mises à contribution), en permettant une proactivité et une réactivité plus grande aux niveaux des programmes.

Investissons dans l'innovation de programmations en développant des structures de support spécifiques pour les directions de programme et en développant des infrastructures spécifiques via des financements externes (gouvernement, partenaires, etc.).

Mettons en place, via des partenariats spécifiques, des stratégies de recrutement pour les étudiant.e.s du Québec, mais aussi au niveau international, plus spécifiquement avec les pays francophones et cela à tous les cycles.

50 ANS DE LUTTES SYNDICALES UNIVERSITAIRES

spuq.uqam.ca

COURSE AU RECTORAT

Rencontre du corps professoral avec les candidat.e.s au rectorat de l'UQAM

JEUDI 3 NOVEMBRE
Chaufferie (CO-R700)
Coeur des sciences
Ouverture des portes à 12 h

Rencontre animée par Julia Poyet

Monsieur Jean-Christian Pleau
(12 h 35 à 13 h 10)

Madame Catherine Mounier
(13 h 15 à 13 h 50)

SPUQ Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal

LES PROFS AU CŒUR DE L'UQAM

3. Dans la mesure où la rectrice se doit d'adhérer aux valeurs fondatrices de l'Université, par quels moyens peut-on renforcer la gestion participative et la collaboration dans le fonctionnement de l'UQAM ?

Il est nécessaire de privilégier l'écoute de la communauté afin de pouvoir se rassembler autour d'une vision commune afin d'assurer un support adéquat au développement de l'enseignement et de la recherche et la création.

Il est important de redonner à la communauté uqamienne sa place pleine et entière dans la gestion de notre institution. Ce sont les racines même de l'UQAM. Travaillons ensemble vers le même objectif pour le bien de notre institution. Dans cette optique, redonnons une place à la Commission des études pour les décisions en lien avec l'enseignement et la recherche et la création. Travaillons main dans la main pour une vision commune. Les facultés, en association avec les départements, devront pouvoir gérer leur développement (en lien avec la

spécificité de chacun). Il s'agit ici d'avoir une vision inclusive qui prend en compte tout le monde tout en prenant en compte la vision globale pour le bien de toutes et tous.

Il est absolument crucial de faciliter la communication entre les diverses instances et de reconnecter les services avec les facultés et les départements. Chaque vice-rectorat devra travailler en dialogue constant avec les facultés et les départements afin de vraiment répondre à leurs besoins spécifiques. Enfin, adaptons nos processus administratifs pour répondre rapidement et de façon agile aux besoins des professeur.e.s. Il faut rapprocher les services centraux de l'académique et simplifier au mieux les processus.

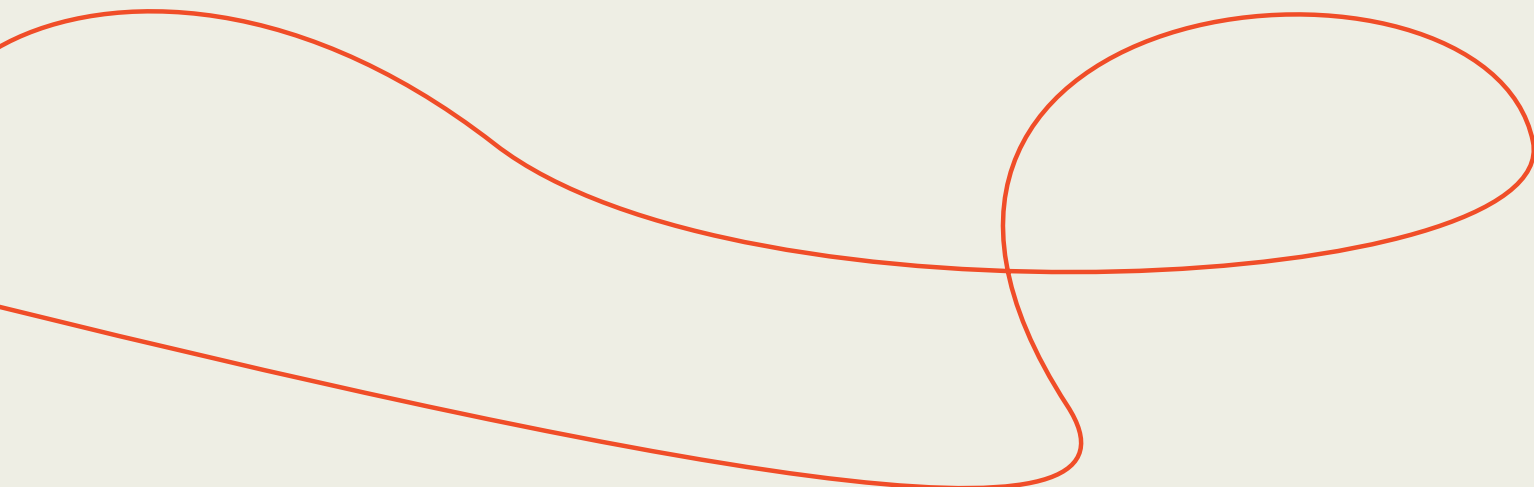
4. Quelle est la contribution spécifique des différentes modalités d'enseignement dans le développement à long terme de l'UQAM et dans son positionnement par rapport aux autres universités ?

Accélééré par la crise pandémique, nous sommes maintenant dans une nouvelle ère où les besoins des étudiant.e.s ont beaucoup changé. Il faudra donc revoir nos modes d'apprentissage. Cependant, cela restera au choix des professeur.e.s et des programmes d'utiliser le mode d'enseignement désiré. Chaque type d'enseignement est spécifique et la même directive pour tous n'est pas souhaitable. Développons un appui personnalisé pour les programmes en support aux différentes innovations pédagogiques. Afin de pouvoir soutenir nos efforts, nous devons nous assurer d'obtenir des infrastructures adéquates via des demandes spécifiques à différents programmes gouvernementaux et internationaux. De plus, participons activement à la grande réflexion initiée au Québec sur ces nouveaux types d'apprentissages et assurons-nous du support d'autres institutions qui ont depuis déjà plusieurs années pris ce virage. Pour exemple, participons aux tables de l'enseignement à distance avec les acteurs forts du milieu (TÉLUQ, Collège

Rosemont, Collège Bois de Boulogne, etc.). De plus, les récentes études faites à l'UQAM sur notre l'effectif étudiant et faisant référence à l'enseignement à distance montre clairement les besoins de changement.

Il est clair cependant que les professeur.e.s devront pouvoir être rétribué.e.s de façon correcte dans ce contexte de changement avec un appui adéquat. Un balisage clair avec les professeur.e.s sur la répartition des crédits et les droits d'auteurs devra être établi ensemble pour le bien commun de toutes et tous.

En conclusion, développons de manière concertée de nouvelles manières de penser et de former nos étudiant.e.s avant qu'elles nous soient imposées de l'extérieur. Grâce à une gestion plus participative et en utilisant les nouvelles technologies, nous pouvons explorer de nouveaux territoires intellectuels, sociaux, économiques et scientifiques.



Réponses de Jean-Christian Pleau aux questions posées par le SPUQ

* Chaque candidate et candidat disposait d'un maximum de 2 400 mots pour répondre à l'ensemble des quatre (4) questions.

1. En tant que futur recteur, quel projet souhaitez-vous mettre de l'avant pour l'UQAM au cours des prochaines années ? Que signifie pour vous, concrètement et aujourd'hui, la mission sociale de l'UQAM, plus particulièrement sa mission d'université publique, francophone et accessible ?

L'accessibilité est la pierre angulaire de la mission de l'UQAM telle que définie à sa fondation. Même si la société a profondément changé depuis 1969, la préoccupation d'accessibilité demeure tout aussi centrale qu'elle l'était alors : augmenter le taux d'accès au diplôme de baccalauréat dans la société québécoise, et notamment dans la population francophone, est une préoccupation qui demeure pertinente aujourd'hui, en comparaison avec les données canadiennes ou celles de l'OCDE. L'un des angles de cette question qui nous interpelle particulièrement est celui de la persévérance. L'accès à l'université ne suffit pas en soi, il faut aussi qu'il conduise à la diplomation. Comme vice-recteur à la Vie académique, je suis déjà mobilisé sur cette question, mais l'effort doit être poursuivi pour les années à venir, en lien avec le Plan d'aide à la réussite en enseignement supérieur du ministère de l'Enseignement supérieur.

J'irai plus loin : je dirai que l'accessibilité est un fil conducteur des principales actions que nous devons mettre en œuvre en réponse aux défis immédiats auxquels nous sommes confrontés,

notamment celui de la baisse des effectifs. Étant entendu qu'une posture élitiste est à l'opposé de notre mission, nous devons adopter un objectif d'ouverture des programmes et résoudre les obstacles qui peuvent se poser du côté de la capacité d'accueil. Les chantiers sur l'équité, la diversité et l'inclusion de même que le développement de l'éducation inclusive sont autant d'initiatives qui tendent également vers l'objectif d'accessibilité.

J'ajoute enfin que je propose, en début de mandat, de lancer une réflexion de fond au sein de notre communauté sur la vision que nous avons de l'UQAM et sur les objectifs que nous voulons nous proposer pour le long terme : ce que j'appelle « l'Horizon 2044 », en référence à la date du 75^e anniversaire. Il me paraît en effet essentiel qu'une réflexion sur les enjeux de fond qui interpellent l'Université aille au-delà des aléas de la conjoncture présente. C'est à partir d'objectifs à long terme que nous pouvons orienter les actions du court et moyen terme. Je pense que l'UQAM a besoin, dans ce moment de transformation rapide de la société, d'états généraux qui lui permettront de prendre du recul pour mieux rebondir.

2. Sachant que les universités à charte n'ont pas intérêt à modifier l'actuelle formule de financement des universités, quelles actions envisagez-vous pour obtenir du gouvernement du Québec un investissement durable et adéquat dans la réalisation de la mission de l'UQAM en enseignement, recherche et création ?

La prémisse de la question est pertinente : il ne serait pas réaliste de tabler sur un remaniement utopique de la formule de financement au seul bénéfice de l'UQAM. Mais cela ne signifie pas qu'il n'existe aucune avenue pour des représentations auprès du ministère de l'Enseignement supérieur ou pour des actions conjointes avec d'autres établissements. Pour donner quelques exemples d'actions possibles : on pourrait tenter de faire reconnaître un financement spécifique pour la mission particulière de l'UQAM en tant qu'établissement francophone en milieu montréalais, dans un contexte où l'on voit s'opérer un glissement de la population étudiante francophone vers les établissements anglophones. Conjointement avec le réseau de l'Université du Québec, il serait également possible d'argumenter en faveur d'une augmentation de la part de financement fixe des

établissements, qui n'est pas corrélée à l'effectif étudiant et qui vise à soutenir certains coûts de base. Toujours conjointement avec le réseau de l'UQ, il serait possible de plaider en faveur d'un financement pour la mission d'accessibilité commune au réseau. De manière plus pointue, lors de la révision de la grille de financement, on pourrait mettre de l'avant le coefficient défavorable de certaines disciplines comme le design, les arts numériques, les lettres et les langues, ou l'administration : plusieurs autres établissements présents dans ces domaines s'associeraient à de telles représentations. Finalement, la totalité des établissements québécois seraient unis pour réclamer un rehaussement global du financement universitaire, pour le ramener à un niveau comparable à celui des établissements canadiens.

3. Dans la mesure où le recteur se doit d'adhérer aux valeurs fondatrices de l'Université, par quels moyens peut-on renforcer la gestion participative et la collaboration dans le fonctionnement de l'UQAM ?

D'entrée de jeu, je soulignerai à nouveau que la valeur fondatrice de l'Université, celle qui est à la source de toutes les autres, c'est l'accessibilité. C'est une mission à laquelle j'ai été attaché dans le cadre de tous mes mandats académiques. Les projets auxquels je propose de travailler comme recteur y sont fondamentalement reliés. Je comprends toutefois que la présente question s'attache à la collégialité dans une de ses applications spécifiques qu'est la gestion participative. J'y reconnais notamment un enjeu qui, sans être nouveau, s'est exacerbé avec le temps : celui de la difficulté à pourvoir les

postes de directions, dans les départements ou les programmes. Une tension s'est installée entre les attentes qui définissent la carrière professorale et la réalité des postes de direction. Cette tension s'exprime notamment dans le cadre de l'évaluation quinquennale des membres du corps professoral. Toute solution passe d'abord par une prise de conscience collective et une revalorisation des fonctions liées à la gestion participative. Aucune solution concrète n'aurait de pertinence sans cette reconnaissance préalable.

4. Quelle est la contribution spécifique des différentes modalités d'enseignement dans le développement à long terme de l'UQAM et dans son positionnement par rapport aux autres universités ?

L'expérience des deux dernières années nous porte spontanément à interpréter la notion de modalités d'enseignement à partir de l'opposition entre le présentiel et le distanciel (sans oublier les variantes intermédiaires). Je crois donc pertinent de souligner qu'une discussion sur les modalités d'enseignement gagne à se faire dans des termes plus vastes. Dans un souci d'accessibilité, il convient de repenser certains a priori sur l'organisation de l'enseignement. Il existe déjà des programmes qui sont enseignés principalement en fin de semaine, ou des cours qui se donnent sur un calendrier intensif. Le développement de telles formules favorise l'accessibilité. Dans le cas de programmes où la capacité d'accueil est limitée en fonction de la disponibilité de l'équipement pédagogique, ce type de solution est d'un intérêt tout particulier. Il ne fait pas de doute pour moi que ce sont là des avenues à explorer.

L'enseignement en ligne, qui est l'une des avenues possibles, s'impose néanmoins à l'attention de manière forte en raison du rôle qu'il a été appelé à jouer pendant la pandémie. Les attentes de la population étudiante en ont été modifiées, de même que l'expérience du corps enseignant. Sans présumer des résultats de la consultation institutionnelle qui vient d'être lancée par la Commission des études, on peut à tout le moins constater qu'il y a des programmes qui souhaitent développer l'enseignement en ligne, qu'il y a des membres du corps enseignant qui souhaitent poursuivre leur expérimentation pédagogique sur ce plan, et qu'une partie de la population étudiante y aspire.

En attendant les résultats de la consultation institutionnelle, j'avancerai la position suivante. En premier lieu, une évidence : l'UQAM ne sera jamais la TELUQ. Nous sommes fortement ancrés dans un campus au cœur de Montréal, bon nombre de nos disciplines ne peuvent se concevoir sans l'expérience de l'atelier ou du laboratoire. L'enseignement présentiel continuera d'être le socle de l'UQAM. Mais nous sommes aussi une grande université généraliste. Nous avons la capacité d'être présents sur plusieurs plans. A mon sens, nous manquerions à notre mission en négligeant de développer une offre d'enseignement en ligne, alors que celle-ci apparaît comme une solution d'accessibilité pour une partie de notre population étudiante (par exemple les parents aux études), et qu'elle peut nous aider à atteindre nos objectifs d'éducation inclusive.



SPUQ INFO

Bulletin de liaison du

Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal

SPUQ
Bureau A-R050
C.P. 8888, Succursale centre-ville
Montréal, Québec H3C 3P8

Téléphone: 514 987-6198
courriel: spuq@uqam.ca

www.spuq.uqam.ca

SPUQ
NÉGO 2022

MAINTENIR L'UQAM EN TANT
QU'INSTITUTION PUBLIQUE
INDISPENSABLE

LES PROFS
AU CŒUR
DE L'UQAM

